

Sac Ados

UN COUP DE POUCE
pour les vacances des 16-25 ans



Les infos sur le www.pasdecalais.fr

Sac Ados

Soutenir le départ des jeunes en autonomie

L'opération **Sac Ados** s'adresse aux jeunes du Pas-de-Calais qui souhaitent mettre en œuvre un projet de premier départ en vacances en autonomie et en groupe :

- des jeunes de **16 à 25 ans**,
- pour des départs en groupe de **2 à 6 personnes**,
- et des séjours d'**au moins 4 nuits** hors du lieu de résidence habituel.

L'objectif est de faire partir en priorité le public le plus éloigné des vacances (pour des raisons financières par exemple) ou n'ayant pas l'occasion de partir de manière autonome.

Le Conseil général initiateur de cette opération fournit à chaque candidat retenu un sac de voyage contenant :

- Une **bourse d'aide au départ** sous forme de chèques vacances et services à hauteur de 130€ (+ carte téléphone de 5€, des assurances nominatives responsabilité civile et rapatriement).
- Un **accompagnement** par des référents locaux au sein de structures jeunesse conventionnées avec le Département.

En effet, pour la mise en place de Sac Ados, le Conseil général confie à des structures jeunesse (services jeunesse des communes, associations, Missions Locales etc.) le suivi et la validation des projets.

Elles vous suivront tout au long du montage de votre dossier, vous conseilleront et valideront le projet final transmis au Conseil général.

Possibilité de départs toute l'année,
pendant et en dehors des périodes de vacances scolaires.

Contacts et infos :

Site du Conseil Général : www.pasdecals.fr

Mission Jeunesse :

Chargé de Mission : **Didier DELACOURT**
03.21.21.90.99 / delacourt.didier@cg62.fr

Assistante : **Jennifer MORVAN**
03.21.21.90.86 / morvan.jennifer@cg62.fr